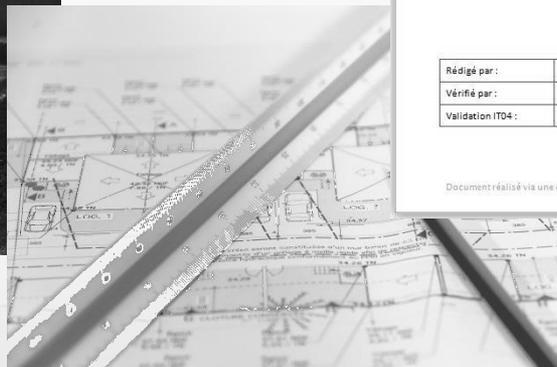
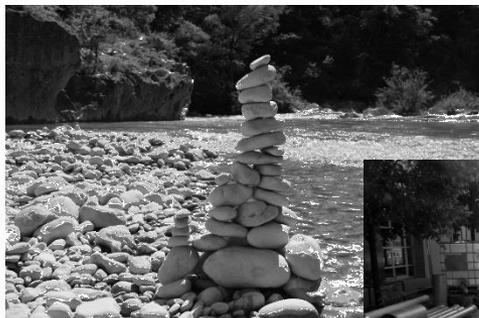


IT04 – ASSEMBLEE GENERALE 2022 (N°5)



INGÉNIERIE
ET
TERRITOIRES **04**
AGENCE DÉPARTEMENTALE

SI DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT MOYENNE
DURANCE

CONSTRUCTION DE LA STATION
D'EPURATION DE L'UNITE URBAINE



Déc. 2017

Proposition d'une AMO en phase
« études » et « travaux »
(Offre de services)

Rédigé par :	Guillaume BRUNET	<input checked="" type="checkbox"/> Validé
Vérifié par :	Jean-Maurice VALET	<input checked="" type="checkbox"/> Validé
Validation IT04 :	12 décembre 2017	<input checked="" type="checkbox"/> Validé

Document réalisé via une convention de mise à disposition des services du Département

ALPES
PROVENCE
DE LA MER
D'AZUR

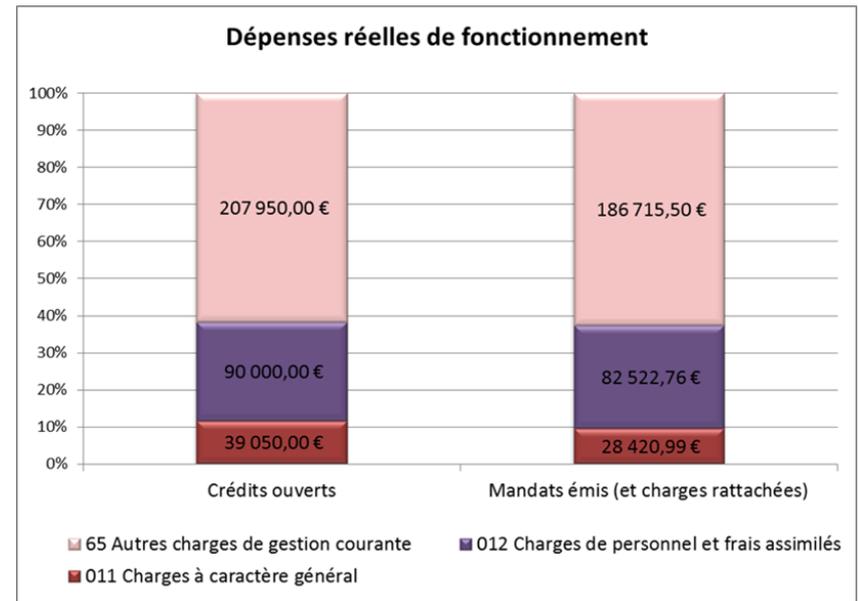
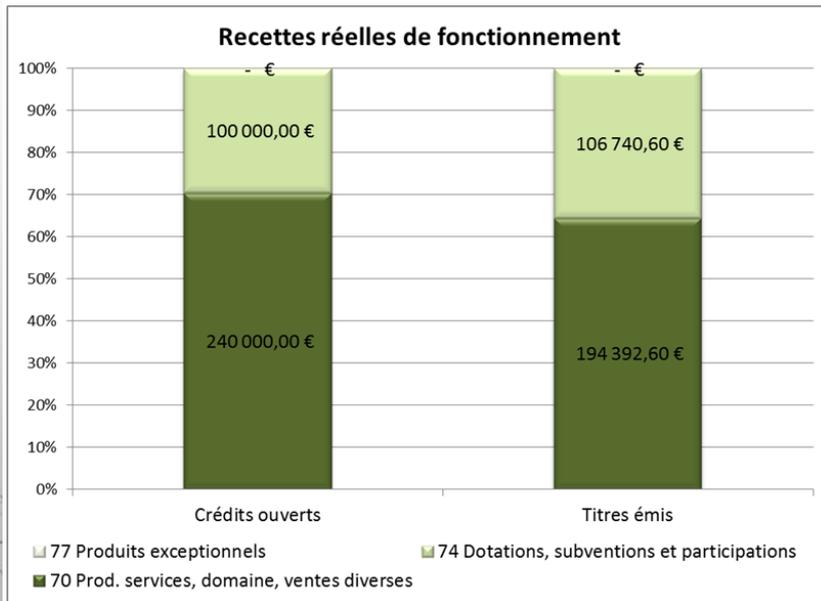
INGÉNIERIE
ET
TERRITOIRES **04**
AGENCE DÉPARTEMENTALE

Laurent MONTEL - Marion CORRIOL

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- Documents budgétaires 2021 (approuvés par le Conseil d'administration du 25/03/21)
- Documents budgétaires 2022 (approuvés par le Conseil d'administration du 29/03/22)
- Point sur l'activité de IT 04 (au 05/10/22)
- Programme d'activité prévisionnel 2022-2023
- Echanges avec les services - Echanges entre élus

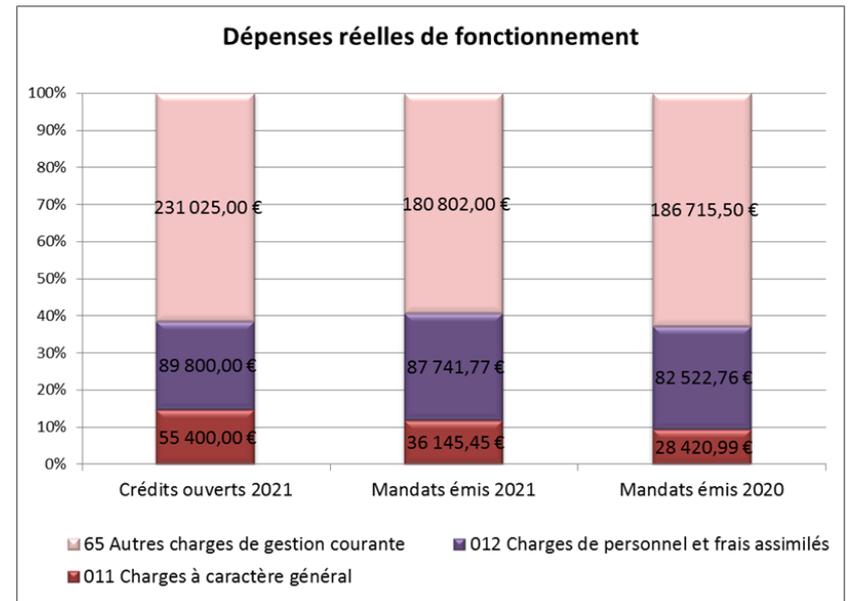
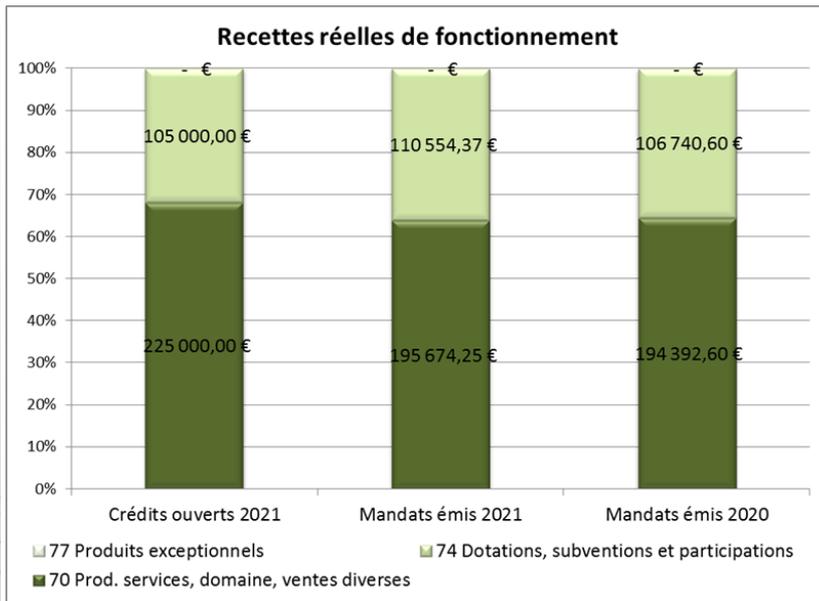
- Le compte rendu de gestion 2020 de la Paierie Départementale est en tout point conforme au Compte Administratif 2020
- Malgré la crise sanitaire liée à la COVID19 et le renouvellement des exécutifs locaux, le budget 2020 a pu être exécuté de façon satisfaisante, notamment sur le volet recettes :
 - Recettes réelles de fonctionnement en hausse de 7 % (annulation de crédits liée à la chute de l'activité 2020 et à un solde de facturation 2019 moins important que prévu avec le ralentissement des projets 2018-2019)
 - Des dépenses maîtrisées et une annulation de crédits au chap. 65 (remboursement des agents M&D par le CD) qui compense en grande partie la chute des recettes



PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
	Dépenses	Recettes
Investissement		
Crédits d'inv. Votés	2 781,35	2 407,97
RAR N-1		
001 Solde d'exé. section d'inv.		373,38
Total de la section d'inv.	2 781,35	2 781,35
Fonctionnement		
Crédits de fonct. Votés	388 839,87	330 000,00
RAR N-1		
002 Résultat de fonct. Reporté		58 839,87
Total de la section de fonct.	388 839,87	388 839,87
Total du budget	391 621,22	391 621,22

- En recettes de fonctionnement (hors affectation du résultat 2020) : 330 k€ (-3%), dont les 2/3 issus des prestations
 - Les cotisations (105 k€) : aucune adhésion supplémentaire
 - Les prestations (225 k€) : stabilisation des commandes des adhérents
- En dépenses de fonctionnement (hors dépenses imprévues): 380 k€, dont environ 85% issus des frais de personnels
 - Le remboursement de la mise à disposition des personnels (320 k€) dont un tiers est lié au fonctionnement de la structure (90 k€ environ)
 - L'abondement de diverses lignes dont la rémunération de tiers (analyses d'eaux usées) en lien direct avec le niveau d'activité de IT04 (26 k€) et les dépenses diverses, stables par rapport à 2020
- En investissement : moins de 3 k€ pour des acquisitions d'équipements numériques

- Le compte rendu de gestion 2021 de la Paierie Départementale est en tout point conforme au Compte Administratif 2021
- Les comptes de IT04 faisaient apparaître une trésorerie de 50 k€ et 16 k€ de créances (soit 66 k€ d'actifs circulant, et une dette de 5 k€ liée à la TVA (régularisée en janvier 2022)
- Malgré la nette diminution de l'activité sur la thématique de la voirie, le budget 2021 a pu être exécuté de façon satisfaisante :
 - Recettes et dépenses réelles de fonctionnement stables sur un an



	Dépenses	Recettes
Investissement		
Crédits d'inv. Votés	2 246,18	2 028,84
RAR N-1		
001 Solde d'exé. section d'inv.		217,34
Total de la section d'inv.	2 246,18	2 246,18
Fonctionnement		
Crédits de fonct. Votés	382 971,30	325 000,00
RAR N-1		
002 Résultat de fonct. Reporté		57 971,30
Total de la section de fonct.	382 971,30	382 971,30
Total du budget	385 217,48	385 217,48

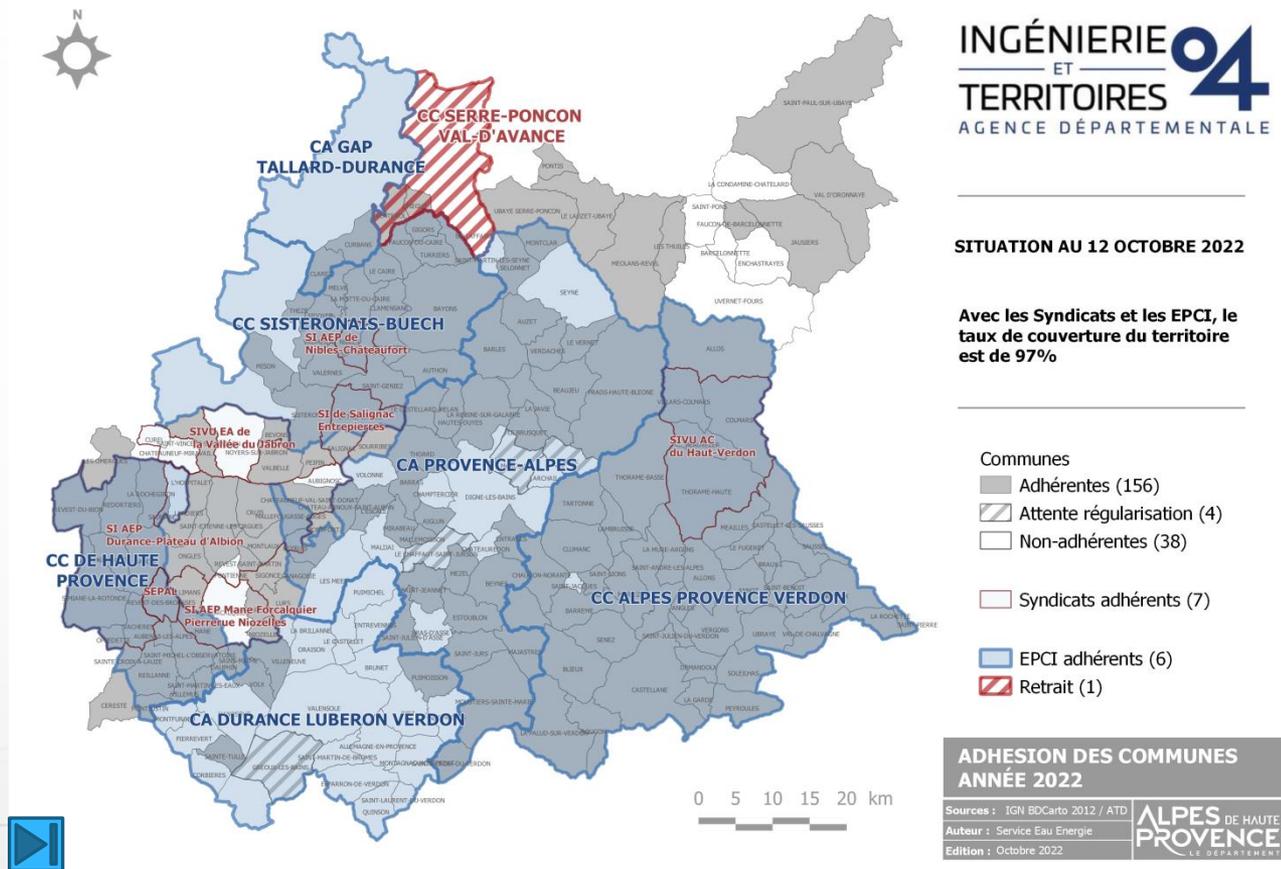
- En recettes de fonctionnement (hors affectation du résultat 2021) : 330 k€ (-3%), dont les 2/3 issus des prestations
 - Les cotisations (105 k€) : aucune adhésion supplémentaire
 - Les prestations (220 k€) : stabilisation des commandes des adhérents
- En dépenses de fonctionnement (hors dépenses imprévues): 367 k€, dont environ 85% issus des frais de personnels
 - Le remboursement de la mise à disposition des personnels (310 k€) dont un tiers est lié au fonctionnement de la structure (90 k€ environ)
 - L'abondement de diverses lignes dont la rémunération de tiers (analyses d'eaux usées) en lien direct avec le niveau d'activité de IT04 (34 k€) et les dépenses diverses, stables par rapport à 2021
- En investissement : moins de 3 k€ pour des acquisitions d'équipements numériques

- Les adhésions
- Demandes d'intervention
- Commandes des adhérents
- Facturation des missions
- La gestion courante de IT04

Les adhésions à IT04 au 04/11/2022

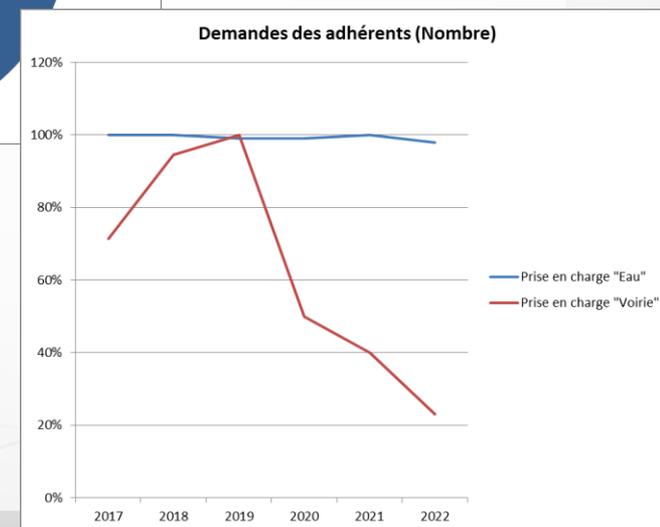
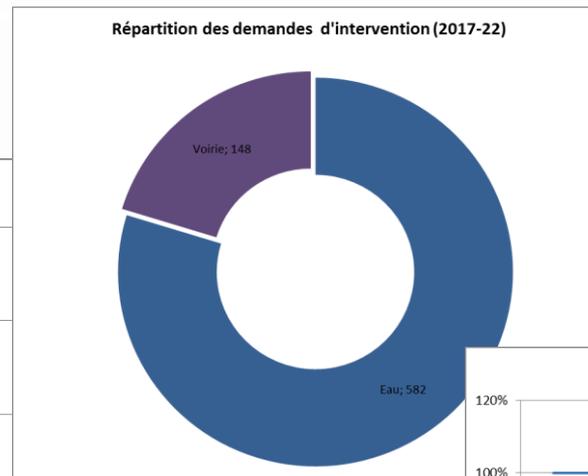
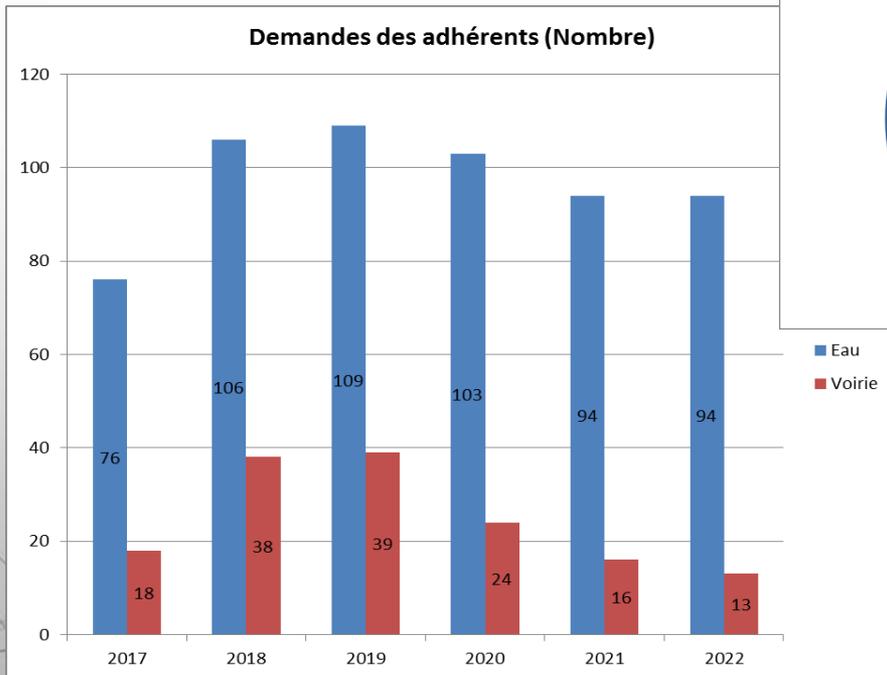
AG-22-03

- 170 collectivités ont délibéré pour adhérer, avec 2 retraits et 9 nouvelles adhésions
- Les adhésions concernent 148 communes, 7 syndicats de gestion de l'eau et 7 EPCI à fiscalité propre dont 3 Communautés d'agglomération



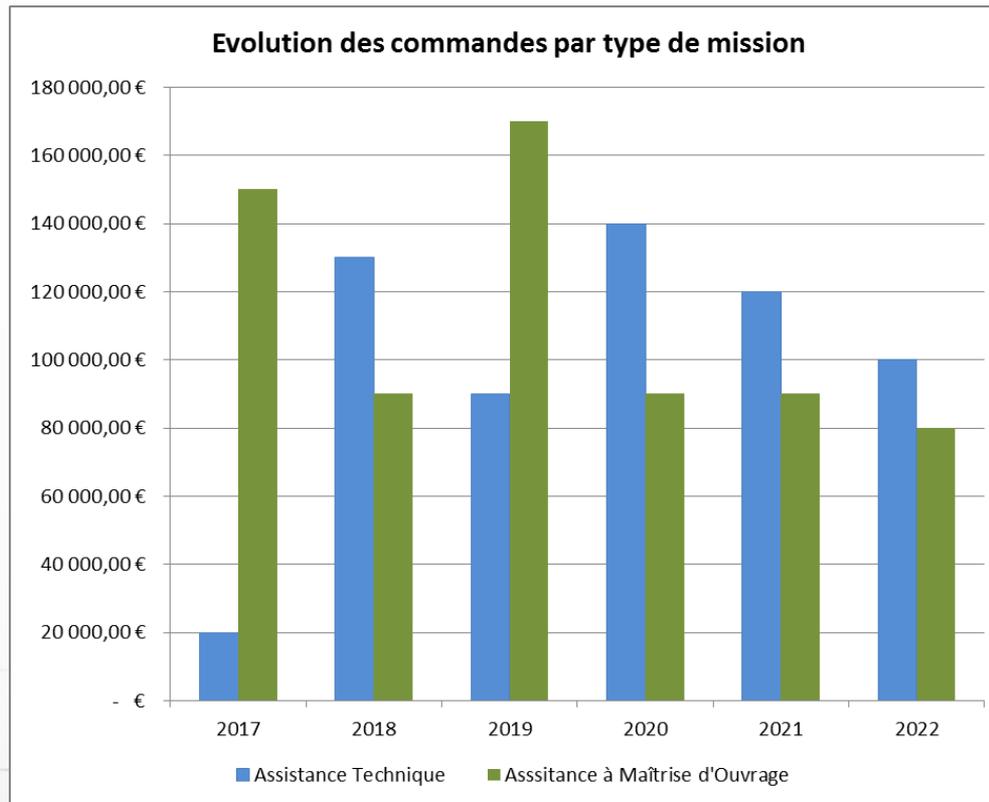
• Répartition thématique (2017-22)

- Une répartition majoritairement orientée sur les services de l'eau (80% en moyenne)
- Une répartition stable depuis la création de IT04 sur le volet « Eau »
- Une dynamique en dessous des prévisions sur le volet « Voirie » avec une nette baisse depuis 2020



• Répartition par nature de missions

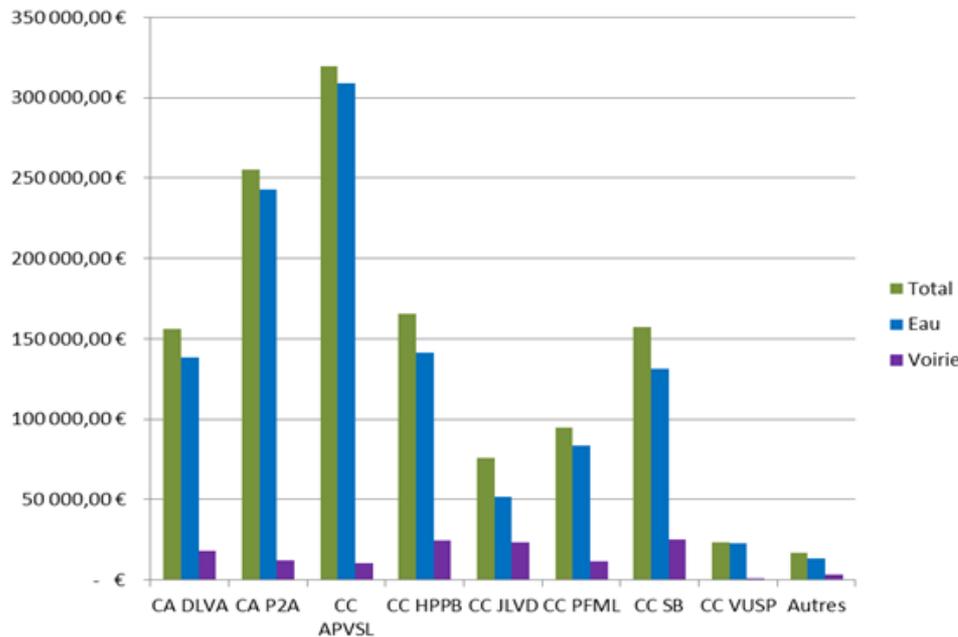
- L'assistance technique à un niveau très élevé dans le domaine de l'eau : une situation atypique
- Une AMO complète surtout développée dans les services de l'eau
- Les études routières centrées sur les phases très en amont des projets, et en retrait sur l'assistance technique, à un niveau « anormalement » bas



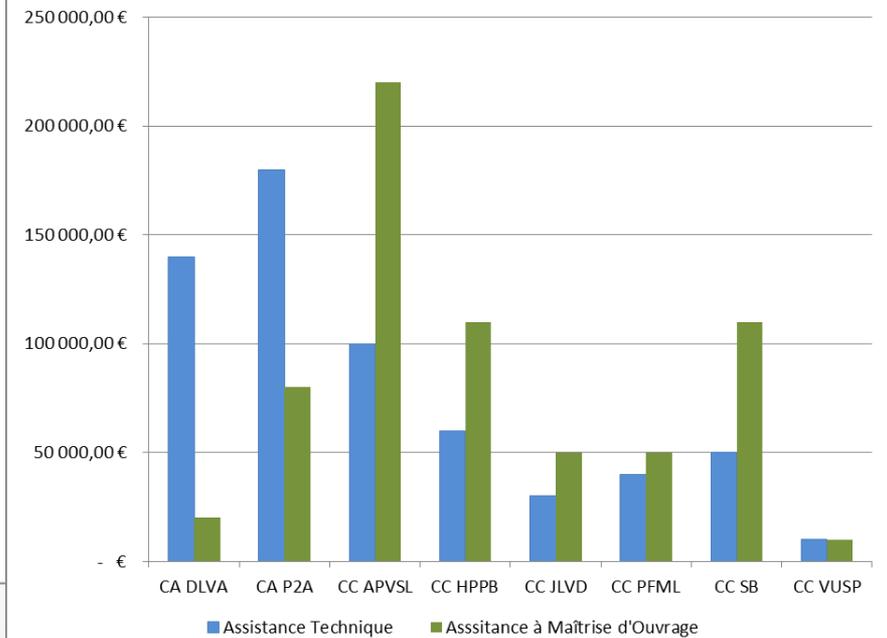
• Répartition par territoire (2017-22)

- Le territoire de l'Ubaye est atypique avec peu de demandes (quelques sollicitations sur l'eau potable)
- Et finalement, une répartition assez fidèle au poids relatif de chaque territoire
- Une assistance technique (Eau) très présente sur les Communautés d'Agglomérations
- Une AMO présente préférentiellement sur les territoires où les EPCI ne sont pas compétents dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement

Evolution des commandes par territoire et thématique

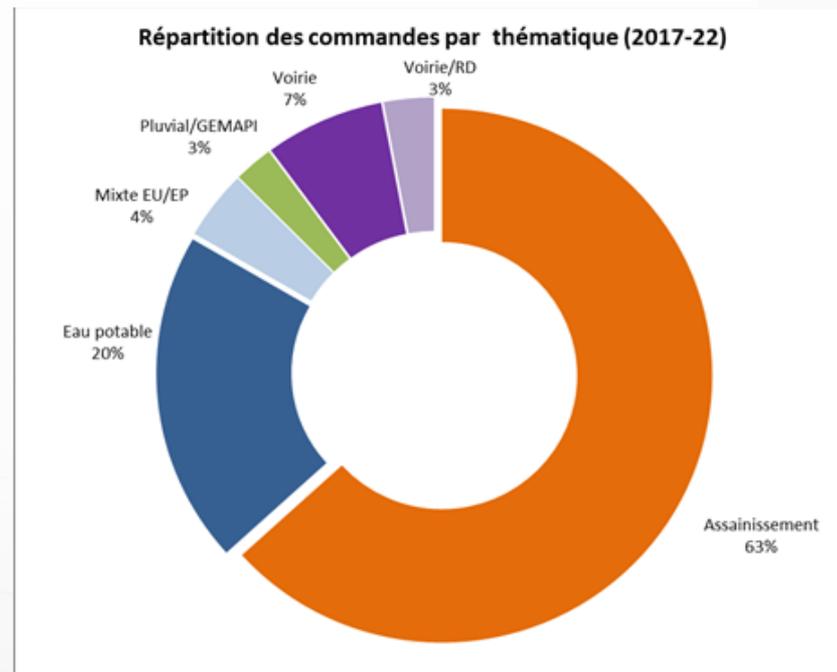
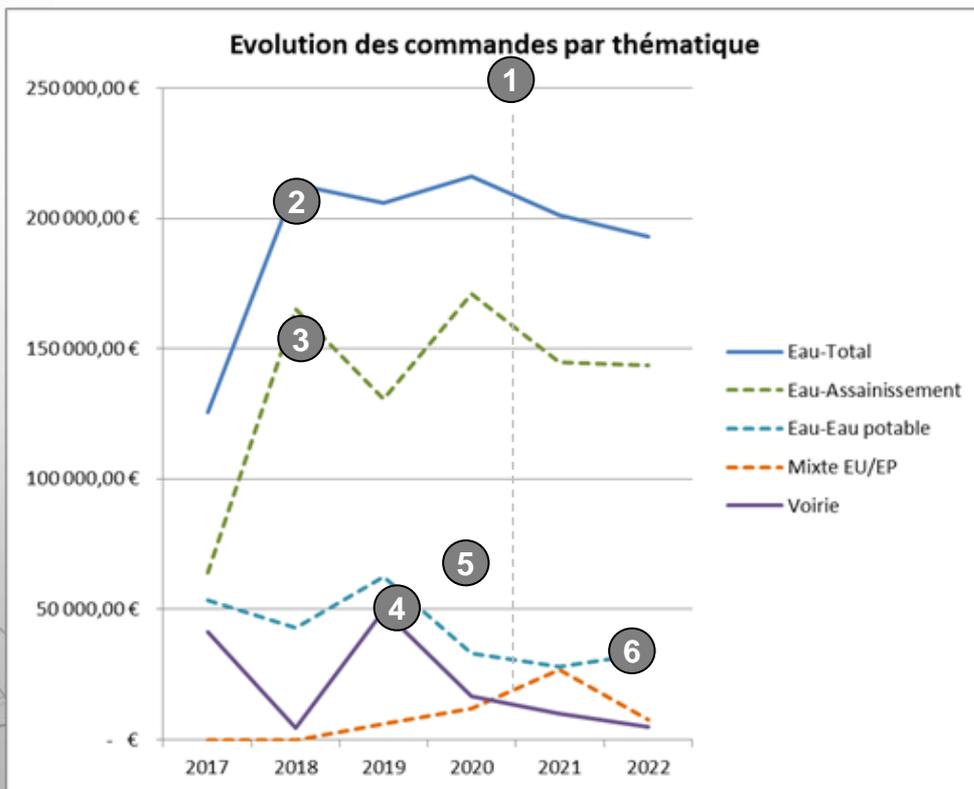


Evolution des commandes par territoire et type de mission



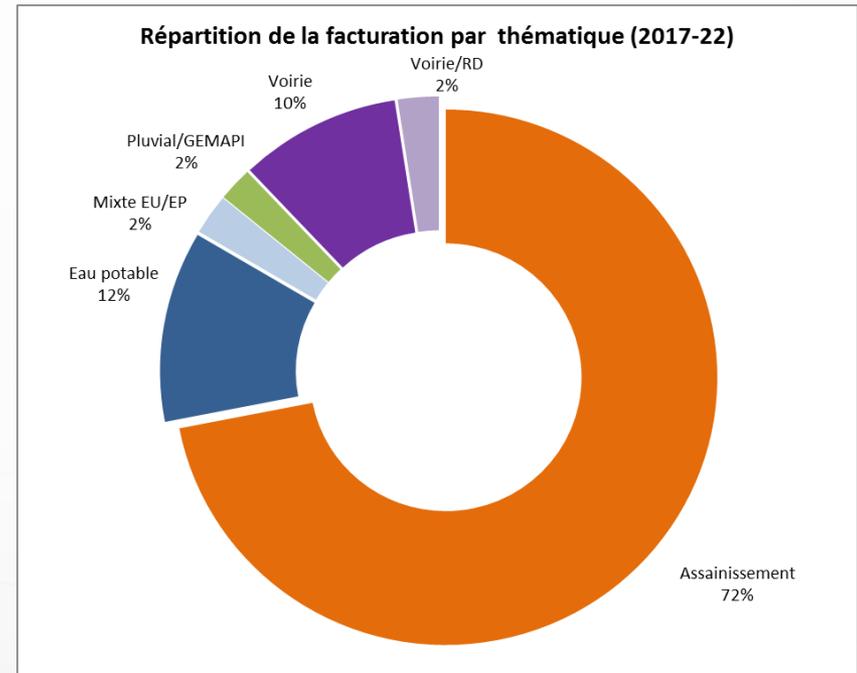
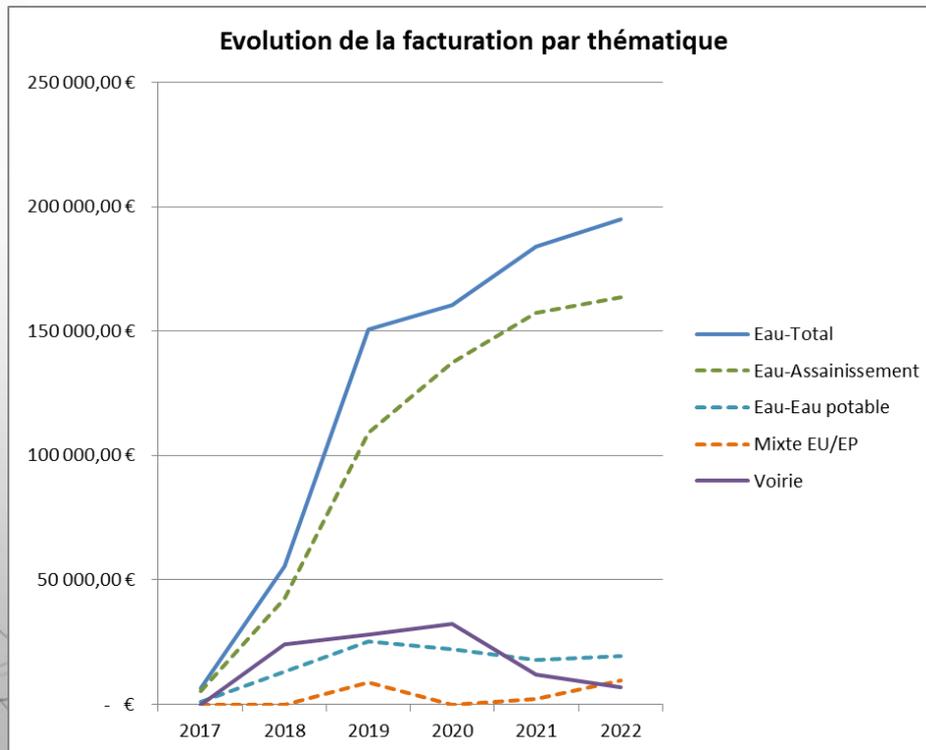
• Répartition de la prise en charge des commandes (2017-22)

- Les années 2020-21 marquée par une chute importante des commandes, anticipée par rapport au renouvellement des exécutifs locaux, mais également en raison la crise sanitaire ❶
- Le volet « Eau » ❷, surtout l'assainissement ❸, a limité la baisse de l'activité malgré la chute considérable constatée sur le volet « Voirie » ❹ et, dans une moindre mesure, en eau potable ❺ (à nuancer avec un report sur les opération mixtes ❻ Eaux usées/Eau potable)
- 90% des commandes concernent les thématiques liées à l'eau



• Répartition de la facturation par thématique (2017-22)

- Des services routiers réactifs avec un taux de facturation excellent, sur un volume assez limité et surtout en baisse malgré une opération atypique de 2019 soldée en 2020 (1/3 des montants voirie facturés)
- Les service en charge de l'assainissement progressent avec une stabilisation de l'activité
- La thématique de l'eau potable se stabilise à un niveau en-dessous des prévisions avec des projets qui s'étalent sur de longues périodes



• Le budget de IT04 et son exécution

- 98 % des crédits affectés à la section de fonctionnement, dont 90 % des dépenses affectées au remboursement des moyens mis à disposition (90 k€ pour 1,5 ETP affectés directement auprès de IT04)
- 65 % des recettes liées aux prestations effectuées par les services (missions spécifiques au profit des adhérents grâce à la mise à disposition « collective » des services du Département)
- Les cotisations des adhérents (dont celle du Département) qui financent les mises à disposition individuelles (1,5 ETP) ainsi que les charges courantes de la structure

• La gestion comptable

- L'organisation de la chaîne comptable mise à disposition de IT04 a apporté une plus-value pour l'Agence (peu d'apports pour la préparation budgétaire mais une sécurisation des procédures de gestion et fiscales)
- Malgré quelques anomalies comptables résiduelles, les méthodes mises en place depuis plusieurs années se sont stabilisées et restent efficaces en termes de délais de traitement

• L'évolution de la couverture en assurances de IT04 (prise en charge de la maîtrise d'œuvre-MOE)

- Plusieurs consultations sont restées infructueuses, confirmant les difficultés rencontrées par l'ensemble de opérateurs dans ce domaine, publics ou privés
- Compte-tenu de ce constat et du plan de charge 2022 concernant l'évolution des missions envisagées (cf. ci-après), il a été décidé de mettre en suspens le projet de développement des missions de MOE

• La réorganisation des moyens humains affectés à IT04 (détails en diapositives suivantes)

- 2 thématiques largement impactées (performance énergétique, voirie et aménagement)
- Des ajustements qui permettent d'élargir l'offre dans le domaine de l'eau

- Thématique « eau potable »

- Maintien des activités d'assistance technique et d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Développement de sujets spécifiques
 - Défense Extérieure Contre l'Incendie (schémas et contrôles PEI)

- Thématique « assainissement »

- Maintien des activités d'assistance technique et d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Développement de sujets spécifiques
 - Cahiers de vie et analyses des risques de défaillance
 - Suivi annuel, diagnostics permanents et périodiques
 - Gestion du pluvial (schémas et gestion de points singuliers)

- Thématique « performance énergétique »

- 1 ETP recruté depuis le 01/09/2022
- Développement d'une nouvelle offre et déploiement dès les premières prises de commandes 
- Intégration de notre intervention en complémentarité avec les autres opérateurs, dont le SDE04

- Thématique « voirie et aménagement »

- 1 ETP recruté depuis le 01/09/2022, et un ETP complémentaire en poste en fin d'année
- Résorption des anciennes demandes d'adhérents et déploiement de nouvelles missions en fonction des commandes 

Assistance/Conseil
énergétique et technique

Audit
énergétique

ATMO
Programmation

ATMO
Suivi de travaux

Conception

Réalisation

Réception

Assistance - Conseil énergétique & technique

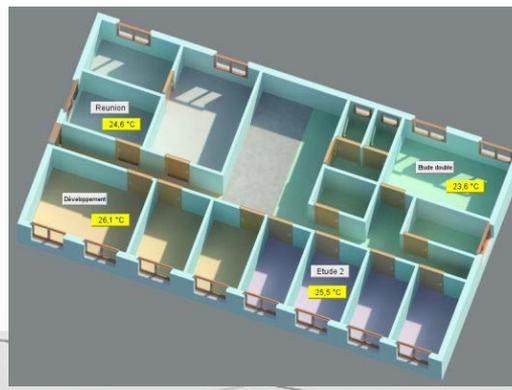
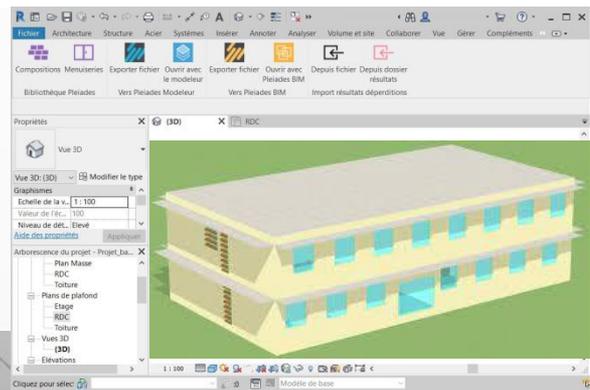
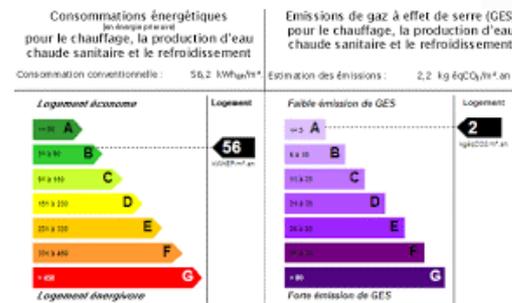
Thermique – Chauffage – Climatisation – Ventilation – Eau chaude – Eclairage – Gestion centralisée – Energies renouvelables – Solaire Thermique – Photovoltaïque – Géothermie – Chaufferie bois - Réseaux de chaleur

Audit énergétique selon définitions OPQIBI 19105 & RGE

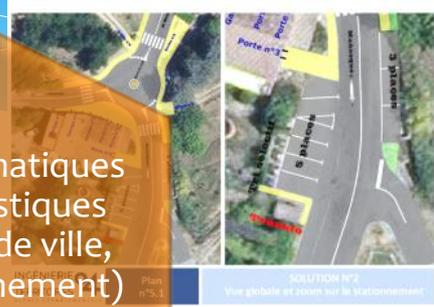
Modélisation 3D - Simulation Thermique Dynamique
Calculs thermiques THCE-ex avec le logiciel Pléiades



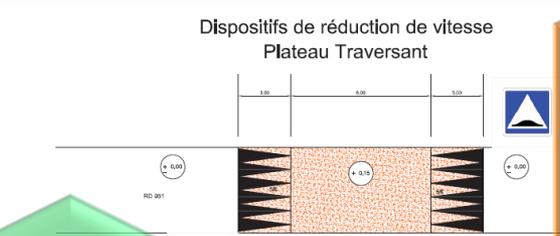
ATMO Programmation technique et énergétique - PROG
Suivi de travaux - DET
Réception des travaux - AOR



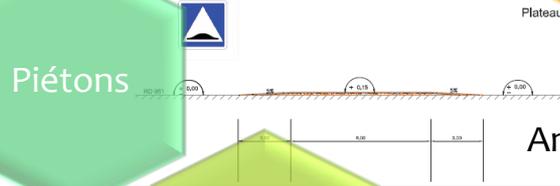
- Assistance / Conseil technique
- AMO



Problématiques urbanistiques (place de ville, stationnement)

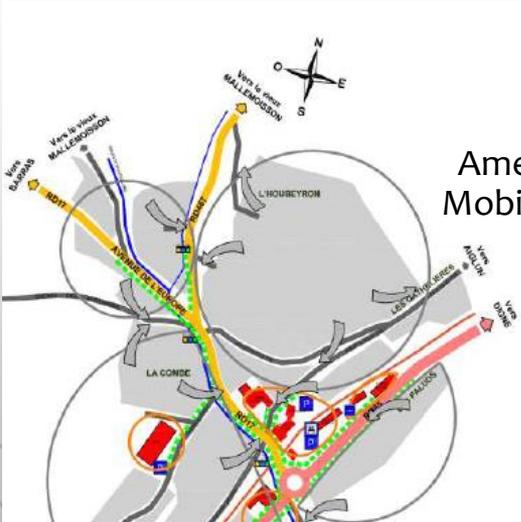


Piétons



Aménagement - Voirie

Sécurité (vitesse, risques)



Aménagement - Mobilités douces

Vélos

Connexions

Accés/ Franchissement (petits ouvrages d'art)

Circulation (carrefours, traversées d'aggl.)

Distance terrain	0+00	0+10	0+20	0+30	0+40	0+50	0+60	0+70	0+80	0+90	1+00
Terrain naturel	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
Terrain ouvrage	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
Terrain ouvrage	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00



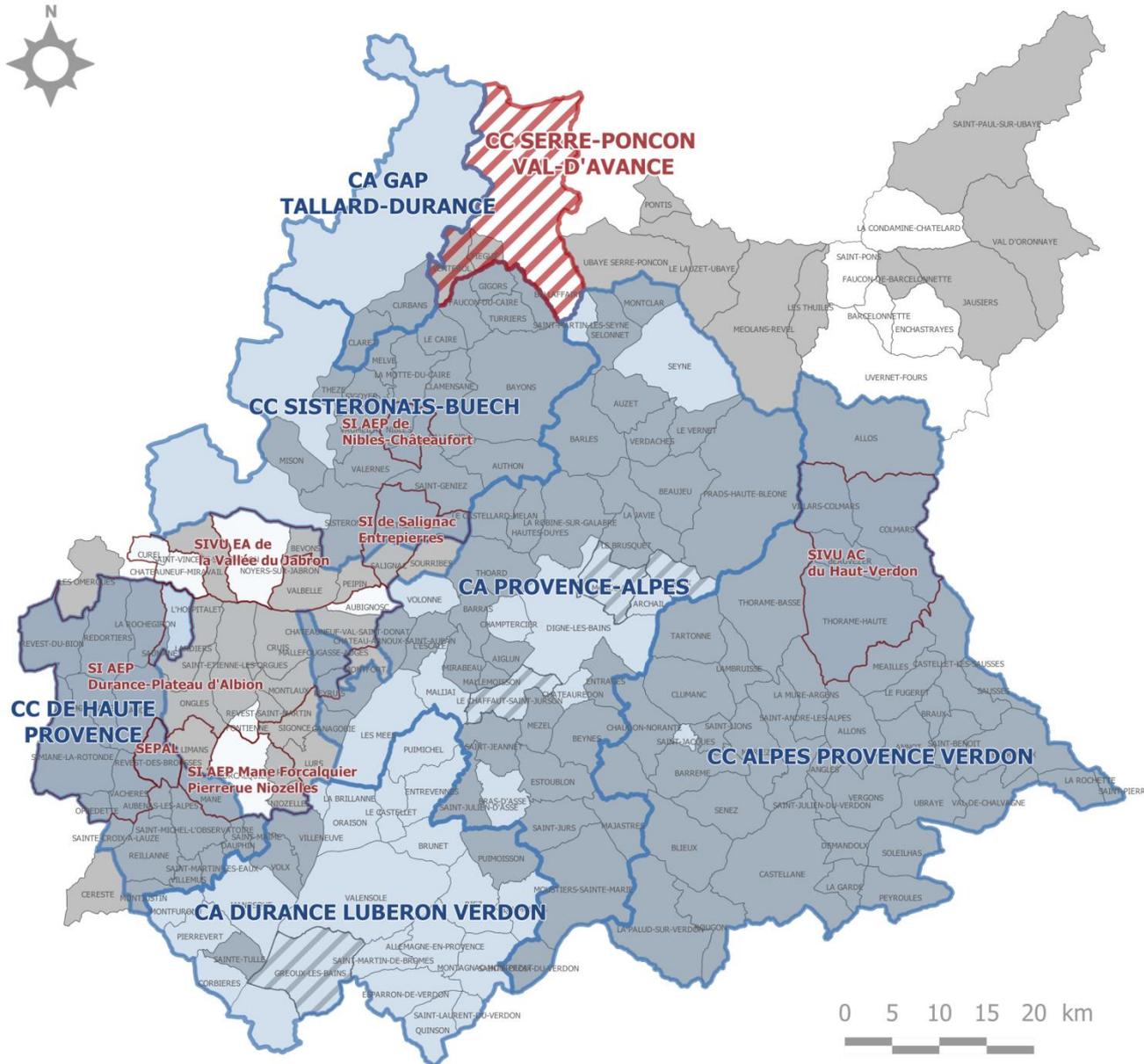
- Evolution des tarifs de remboursement des agents mis à disposition pour la réalisation des missions exécutées pour le compte des adhérents → Vote en CA
 - Obligation réglementaire de prendre en compte l'évolution des dépenses du Département dans le coût de la mise à disposition de ses services
 - Sur la base du dernier Compte Administratif du Département → Evaluation en cours mais a priori avec un impact limité
- Evolution des conditions d'adhésion
- Orientations budgétaires 2023
- Evolutions statutaires – Organisation des AG

- Evolution des tarifs de remboursement des agents mis à disposition pour la réalisation des missions exécutées pour le compte des adhérents → Vote en CA
- Evolution des conditions d'adhésion
 - Prévoir dans le règlement intérieur les modalités de traitement des collectivités qui ne se mettent pas à jour de leurs cotisations
 - Echanges sur l'utilité de réviser les règles fixant le montant des cotisations : rappel de l'existant, limites connues du dispositif (complexité notamment), objectif des scénarii (simplification, maîtrise du coût pour l'adhérent, respect des équilibres budgétaires pour IT04)
 - Modifications du règlement intérieur → Vote en Conseil d'Administration
- Orientations budgétaires 2023
- Evolutions statutaires – Organisation des AG

- Evolution des tarifs de remboursement des agents mis à disposition pour la réalisation des missions exécutées pour le compte des adhérents → Vote en CA
- Evolution des conditions
- Orientations budgétaires 2023
 - Maintien des recettes liées au cotisations
 - En fonction du retour des adhérents sur les nouvelles missions, il est envisagé une augmentation des recettes de 30%
 - Stabilisation des dépenses, hors remboursement de la mise à disposition des services du Département qui évoluent au même rythme que les recettes liées aux prestations réalisées pour le compte des adhérents
 - En cas d'évolution du catalogue de missions, les dépenses liées seront traitées par Décision Modificative
- Evolutions statutaires – Organisation des AG

- Evolution des tarifs de remboursement des agents mis à disposition pour la réalisation des missions exécutées pour le compte des adhérents → Vote en CA
- Evolution des conditions d'adhésion
- Orientations budgétaires 2023
- Evolutions statutaires – Organisation des AG
 - Mise à jour des statuts pour y intégrer la prise en charge de nouvelles thématiques sans recours au vote du CA
 - Ouverture aux possibilités de vote et de participation à distance et/ou modification des règles de quorum

ECHANGES AVEC LA SALLE



SITUATION AU 12 OCTOBRE 2022

Avec les Syndicats et les EPCI, le
taux de couverture du territoire
est de 97%

Communes

- Adhérentes (156)
- Attente régularisation (4)
- Non-adhérentes (38)
- Syndicats adhérents (7)
- EPCI adhérents (6)
- Retrait (1)

ADHESION DES COMMUNES
ANNÉE 2022

Sources : IGN BDCartho 2012 / ATD

Auteur : Service Eau Energie

Edition : Octobre 2022

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

0 5 10 15 20 km

